

Le cadavre et la momie utilisés à des fins thérapeutiques

Cadavers and mummies as therapeutic means

D. Massart¹, S. Sohawon² et O. Noordally³

¹Société d'Histoire de Seneffe, Manage, ²Service de Chirurgie Orale et Maxillo-Faciale, Hôpital Erasme, ³Unité des Soins Intensifs, C.H.U. Brugmann

RESUME

Malade, l'homme constata que certaines substances végétales et animales procuraient des améliorations à son état. Par ailleurs, il vit un bénéfice thérapeutique à l'usage de l'homme pour l'homme, singulièrement l'homme mort de mort violente. La mousse de crâne de cadavre était réputée comme un excellent antiépileptique, de même que le sang qui coulait d'un homme auquel on venait de couper la tête. Appliquée sur les parties malades, afin d'en chasser l'inflammation ou l'infection, la main de cadavre fut fréquemment utilisée contre les tumeurs de toute nature. Avec une peau humaine morte on faisait des ceintures, dont on ceignait les femmes en travail, pour aider la délivrance. La momie devait être noire, puante et ferme. Celle qui était blanche, ou de couleur sombre, point puante et se mettait facilement en poudre, n'était pas bonne. Sa poudre appliquée seule aux narines arrêtait les saignements du nez. Ambroise Paré (1510-1590), quant à lui, en dénonçait l'usage.

Rev Med Brux 2010 ; 31 : 63-6

ABSTRACT

Sickness befallen onto him, man found that plant and animal derivatives invigorated him. Thereafter, he found a therapeutic benefit in using man as a means of self cure and especially, dead man from violent death. The foam of the skull of cadaver was an excellent antiepileptic as well as blood coming out from a freshly decapitated man. By applying on diseased parts of his body, so as to get rid of inflammation or infection, cadaver's hands were used against tumors of all kinds. Dead human skin were processed into belts and used therein for helping delivery of parturition women. The mummy must be blackish, foul smelling and hard. Those who were whitish, odorless and powder-like, were unfit for use. Mummy powder applied to the nose would stop nose bleeding. Ambroise Paré (1510-1590) was an adversary of those practices.

Rev Med Brux 2010 ; 31 : 63-6

Key words : cadaver, antiepileptic, tumor, mummy

Quand l'homme malade utilisa-t-il, pour la première fois, des substances naturelles, végétales ou animales, pour se guérir d'une maladie ? C'est une question à laquelle il est évidemment impossible de répondre. Ce qui est certain, c'est qu'il opéra d'abord un choix parmi tout ce qui était mis à sa disposition par la nature avec à l'esprit un seul but : se nourrir. Malade, il constata que certaines substances procuraient des améliorations de son état et quand il en eut obtenu du soulagement, il personnifia ces produits de la nature, pour remercier en eux une puissance secrète qui avait diminué ses souffrances ou guéri sa maladie ; de sorte que la concession de forces curatives innées, occultes et spéciales dans chaque corps naturel, eut lieu au moment même où on commença à les employer comme

remède. Si l'on tirait un bénéfice thérapeutique en utilisant les animaux pour l'homme, l'idée vint sans doute très rapidement qu'on pourrait obtenir le même effet en utilisant l'homme pour l'homme. Certaines sécrétions (salive, lait, urine, etc.) furent choisies. Elles provenaient d'êtres vivants. Mais on recourut également aux cadavres et aux momies dans un but thérapeutique, utilisation insolite, déjà signalée dans l'Egypte ancienne, qui se poursuivit jusqu'au XIX^{ème} siècle.

LE CADAVRE

Le crâne

Le crâne humain, par analogie, garantissait des

maladies nerveuses, et “ *de la tête* ” . On l'utilisait préparé “ *philosophiquement* ” ou en substance, séché et réduit en poudre. Plusieurs auteurs regardaient le crâne d'un homme mort de mort violente comme un traitement spécifique contre l'épilepsie et les convulsions ; on râpait le crâne et par la trituration on le réduisait en poudre (fin XVIII^{ème} siècle). La mousse ou *usmea* qui croissait sur les crânes exposés à l'air avait une vertu antiépileptique ; elle intervenait, entre autres, dans une espèce de pierre alchimique appelée *driff* ou *periapton solutis magneticum* et qui comportait également du sel marin et du vitriol cuivreux, empâtés à la colle de poisson. Les soldats superstitieux croyaient que boire habituellement dans un crâne humain suffisait à rendre la personne invulnérable aux insultes des armes. Les apothicaires et les médecins prenaient un soin singulier à choisir les crânes d'hommes morts de mort violente. Selon eux, ce choix était meilleur car ils pensaient que le crâne de quiconque était passé dans l'autre monde par mort naturelle était totalement dépourvu d'esprit intérieur, celui-ci s'étant dissipé dans la maladie ; tandis que celui des morts de mort violente conservait encore une partie de cet esprit, et de plus, une telle mort y avait concentré et comme caché un supplément d'esprit. L'esprit et le sel volatils de crâne humain se prescrivaient dans l'épilepsie, les vapeurs, la paralysie, les maladies des nerfs. L'eau distillée de crâne humain fut aussi employée.

Le distillat

L'“ *Acqua divina* ” était le nom d'un distillat de cadavres prôné par de nombreux médecins. La préparation de ce remède impliquait de couper très menu tout le cadavre (d'un individu mort de mort violente) avec ses os, ses chairs et ses viscères, et de pétrir parfaitement toutes les parties du corps, pour que tout soit mélangé, et ensuite de distiller en deux fois.

La main (figure 1)

Un remède externe, qui fut fréquemment utilisé contre les tumeurs de toute nature consistait à

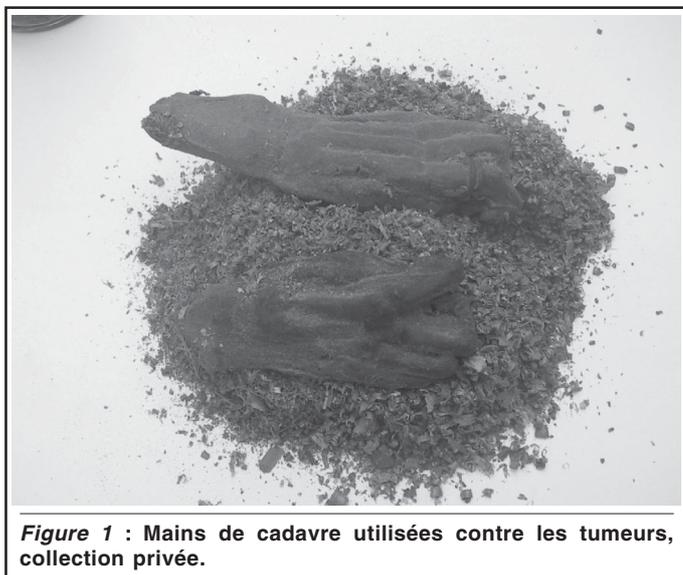


Figure 1 : Mains de cadavre utilisées contre les tumeurs, collection privée.

appliquer sur les parties malades, afin d'en chasser l'inflammation ou l'infection, la main d'un cadavre ou d'un moribond. Pline (23-79)¹ assurait que les écrouelles, les parotides et les goitres étaient guéris par le contact prolongé de la main d'un homme qui avait péri de mort violente. Quelques médecins conseillaient de faire avec la main du cadavre des frictions assez fortes et prolongées sur la partie affectée pour mieux l'imprégner de froid.

Le sang

Le sang qui coulait d'un homme auquel on venait de couper la tête passait pour un remède efficace contre l'épilepsie. De même chez les Romains, Celse Aurelius Cornelius (25 av. J.C.-50 ap. J.C.)², premier grand écrivain latin à s'intéresser systématiquement aux problèmes médicaux, affirmait que pour guérir l'épilepsie, il fallait se précipiter vers un gladiateur expirant dans l'arène pour boire son sang tout fumant.

La sueur d'un mourant

Selon Van Helmont (1577-1644)³, la sueur des mourants était souveraine contre les excroissances et les hémorroïdes.

La graisse

La graisse d'un homme, mort de mort violente, avait les mêmes propriétés que les autres graisses animales. Pendant la Révolution française, le gras des décapités était connu sous le nom d'“ *onguent du bourreau* ” .

Les yeux

Dans l'Égypte ancienne, l'efficacité des remèdes contre la cécité exigeait le recours à une formule magique terminée par une adjuration au crocodile qui participait à la production de l'éclipse en volant l'œil du soleil. Un autre remède pour l'œil dont quelque partie était devenue malade consistait à prendre une cervelle humaine et à la partager par moitié. Cette moitié devait être placée dans du miel afin d'en frotter l'œil dans la soirée. Dessécher, moudre fin, triturer l'autre moitié, et en frotter l'œil le matin.

La peau

On affirma même que la peau humaine était très utile pour faire sortir l'enfant ; réduite en gelée, après avoir macéré dans de l'esprit de vin, elle faisait un excellent baume. Vogel Rodolphe-Auguste (1724-1774), médecin et chimiste allemand, affirmait qu'avec la peau de cadavre, on faisait des ceintures, dont on ceignait les femmes en travail, pour favoriser la délivrance. Bartholin et Hildan (1560-1634) rapportaient qu'on pouvait en obtenir du soulagement dans les spasmes des mains et des pieds. Beccher parle d'un collier de peau humaine placé autour du cou d'un épileptique. Schroeder (1600-1664) signale que des gants faits de

cette peau guérissaient les gerçures et les aspérités des mains. Pour faciliter l'accouchement, " *Prens le cuir d'un homme pendu, fais le sécher, quand la femme sera preste à accoucher, ceins la de ladite ceinture et tu feras merveilles* "4.

LA MOMIE

L'utilisation médicale de la momie était déjà signalée par Hérodote (484-425 av. J.-C.), Diodore de Sicile, et Pline (23-79) entre autres. Il s'agissait probablement de " *pissasphalte* " vendu sous le nom de " *mumia* " , de " *baume de momie* " , ou de " *gomme des funérailles* " : il s'agit d'un bitume courant au Proche-Orient, analogue à celui qu'utilisaient les Egyptiens pour embaumer les corps. On aurait glissé des matières embaumantes aux matières embaumées.

Matthaeus Platearius (XII^{ème} siècle), cite Constantin l'Africain (1019-1087) selon lequel la momie devait être chaude et sèche au troisième degré tandis que pour d'autres, elle devait être froide parce qu'elle a vertu de resserrer. On trouvait la momie dans les sépultures des morts qui ont été embaumés avec des épices.

En effet, on oignait autrefois les corps des morts avec du baume et de la myrrhe " *fleurant doux* ", coutume qui était encore de mise en terre païenne, aux environs de Babylone, où il y avait du baume en grande quantité. On trouvait cette " *momie* " surtout dans le cerveau et dans la moelle de l' " *épine du dos* ", car le sang, par la chaleur du baume, était attiré au cerveau, où il était cuit ; ainsi, le cerveau brûlait, se consumait et se transformait en momie. De même pour la moelle de l'épine du dos.

La momie devait être noire, puante et ferme. Celle qui était blanche, ou de couleur sombre, point puante et se mettait facilement en poudre, n'était pas bonne. La momie a vertu de resserrer. Sa poudre appliquée seule aux narines arrêtait les saignements du nez. On pouvait aussi la mêler à du jus de sanguinaire, ou bourse-à-pasteur, et en introduire une tente dans le nez. Il convenait de poser en même temps, sur le front et les tempes, un emplâtre de poudre de momie et de blanc d'œuf.

Pour ceux qui crachaient le sang pour cause de blessure ou de maladie des organes de poitrine, des pilules étaient conçues avec un peu de mastic et de la poudre de momie dans de l'eau où l'on avait fait fondre au préalable de la gomme arabique. Le patient devait garder ces pilules jusqu'à ce qu'elles aient fondu, puis les avaler. Si le sang craché provenait d'une affection des organes de la nutrition, comme le foie, la rate, l'estomac, cette poudre à manger devait être prise avec un œuf clair, ou être bue avec du jus de plantain.

Contre un flux de ventre sanguinolent, il convenait de prendre avec de l'eau de rose et du jus de plantain, des poudres de momie, de gomme arabique et d'airain brûlé. Ceci était surtout efficace

quand le sang provenait des *boyaux du haut*. Si le sang provenait de quelque affection des *boyaux du bas*, l'administration de poudre de momie en clystère avec de l'eau de décoction d'orge, additionnée de gomme adragante était de mise. Il convenait également d'appliquer un emplâtre (dans le premier cas sur le nombril et, dans le second cas, sur les reins et le bas-ventre), composé de momie, de tan (l'écorce du chêne), de vinaigre et de blanc d'œuf. Pour arrêter les cours excessifs des fleurs, il fallait donner la médecine composée " *athanasia* " avec de la poudre de momie et en faire un suppositoire de ces mêmes ingrédients. Enfin, pour ressouder et cicatrifier plaies et ulcères, il était recommandé de mettre de la poudre seule⁵.

Pierre Belon (1517-1564) signalait que, quand les Arabes parlaient de " *momie* " , ils entendaient le pissasphalte. Pour Mattioli (1500-1577), au contraire, dont les Commentaires à Dioscoride eurent un durable succès, l'auteur antique entendait l'aloès, la myrrhe, le safran et autres ingrédients ayant effectivement servi à l'embaumement, et extraits des cadavres. Theophrastus Bombastus von Hohenheim, dit Paracelse (1493-1541), Van Helmont (1577-1644), entre autres, donnaient le nom de momie à plusieurs autres choses. *Mumia medullae*, par exemple, était la moelle des os ; *mumia elementorum*, le baume des éléments externes, inventé par les premiers alchimistes. La chair de momie marinée dans du lait d'accouchée était à la base d'un " *emplâtre humain* " que confectionnait, à Carpi, la famille des Barigazi, clan de barbiers-chirurgiens dont est sorti Berengario (1470-1550), fameux anatomiste de l'Université de Bologne.

Quant à Ambroise Paré (1510-1590), en 1582, il en dénonçait l'usage : " *Il ne faut donner merveille, si en ce traicté des Contusions ie n'ay fait aucune mention de la Mummie, pour en donner à boire ou à manger, comme font la plus part des Médecins et chirurgiens, parce qu'elle ne vault rien, ce que je prouveray par ce present discours* "6 (figure 2).

Paré disait que la " *Mumie* " n'était autre chose qu'une simple chair humaine, prise des corps morts trouvés dans les sables et arènes des déserts d'Arabie, où lesdites arènes s'élevaient si haut par la violence des vents, que souvent elles couvraient et étouffaient les passants : d'où venaient que les corps morts desséchés tant par la chaleur et l'aridité des arènes, que par le soufflement des vents, et qui servaient en usage médicinal pour la " *Mumie* " . La " *Mumie* " n'était autre chose qu'une liqueur desséchée, sortant des corps humains aromatisés et embaumés.

Et plus loin, il ajouta : " *On voit comme on nous fait avaller indiscretement, et brutalement la charongne puante et infecte des pendus, ou de la plus vile canaille de la populace d'Egypte, ou de verolez, ou pestiferez, ou ladres* "6.

Quant à Schroeder (1600-1664), il distinguait quatre sortes de " *momies* " . A savoir la " *mumia des Arabes* " (= liquide ou liqueur condensée qui suinte



Figure 2 : Portrait d'Ambroise Paré (1510-1590), célèbre chirurgien français. William Holl (1807-1871), Wikimedia Commons. Domaine public.

dans les tombeaux, relevé avec de l'aloès, de la myrrhe et du baume), la " *mumia des Egyptiens* " (= liquide suintant des cadavres relevé avec du pissasphalte ou poix de Malte), le " *pissasphalte artificiel* ", et le " *cadavre desséché* " dans le sable sous la chaleur du soleil⁴.

En 1776, on considérait qu'il y avait deux espèces de momies. Les unes étaient des cadavres humains, desséchés par l'ardeur du soleil et du sable dans les déserts. Ces corps, ayant la consistance de la corne, étaient appelés momies blanches. Elles n'étaient d'aucun usage en médecine. Les secondes étaient des corps embaumés en Egypte⁷. Elles étaient très rares chez les droguistes, à la fin du XVIII^{ème} siècle. Ceux-ci vendaient à leur place des corps que les Juifs d'Egypte embaumaient avec de la myrrhe, de l'aloès et de l'encens. Cette momie était estimée excellente pour résoudre le sang coagulé après une chute ou un coup et faire " *renaître* " les chairs. On

considérait qu'elle agissait non seulement par les parties bitumeuses et balsamiques, mais encore par les sels volatils du cadavre. La teinture, qu'on obtenait en la faisant dissoudre dans de l'esprit de vin, possédait les qualités balsamiques. Prise intérieurement, on prétendait qu'elle résolvait le sang coagulé ; son usage était jugé *ad nauseam*.

Après plusieurs siècles de gloire du commerce médical de la momie égyptienne, son déclin vers le XIX^{ème} siècle s'ensuivit car son effet était comparable à celui d'un placebo et que de nombreux médicaments plus ciblés et efficaces sont apparus sur le marché. L'Homme prit conscience que la préservation de momies venues d'Egypte était de la plus haute importance et que l'anthropophagie est *ad absurdum*.

BIBLIOGRAPHIE

1. Pline : Histoire Naturelle. Tome II. Traduction française par Littré EM. Paris, Garnier Frères Librairies, 1850
2. Celsi A : Cornelii. *De Medicina libri octo*. Teubneri, Lipsiae 1859 ; 20 : 6
3. Van Helmont : *Catarrhi deliramenta*. London, William Lee, Fleet-street, 1650
4. Schroeder J : *Pharmacopoea Schrodero-Hoffmanniana illustrata et aucta*. John Darby, 1669
5. Matthaeus Platearius : Le Livre des Simples Médecines. Manuscrit Français 12322, Bibliothèque Nationale de Paris. In : Maladin G *et al.*, eds. Paris, Bibliothèque Nationale de France, 1986
6. Ambroise Paré : Discours de la Mumie et de la Licorne. In : Animaux, Monstres et Prodiges. Livre XII. In-4 carré. Fercé-sur-Sarthe, Club Français du Livre, 1954
7. Budge EAW : The Mummy, a handbook of Egyptian funerary archeology. 2e ed. Cambridge, Cambridge University Press, 1925

Correspondance et tirés à part :

O. NOORDALLY
C.H.U. Brugmann, Site Horta
Unité des Soins Intensifs
Place A. Van Gehuchten 5
1020 Bruxelles
E-mail : sheikoaleed.Noordally@chu-brugmann.be

Travail reçu le 23 février 2009 ; accepté dans sa version définitive le 21 septembre 2009.